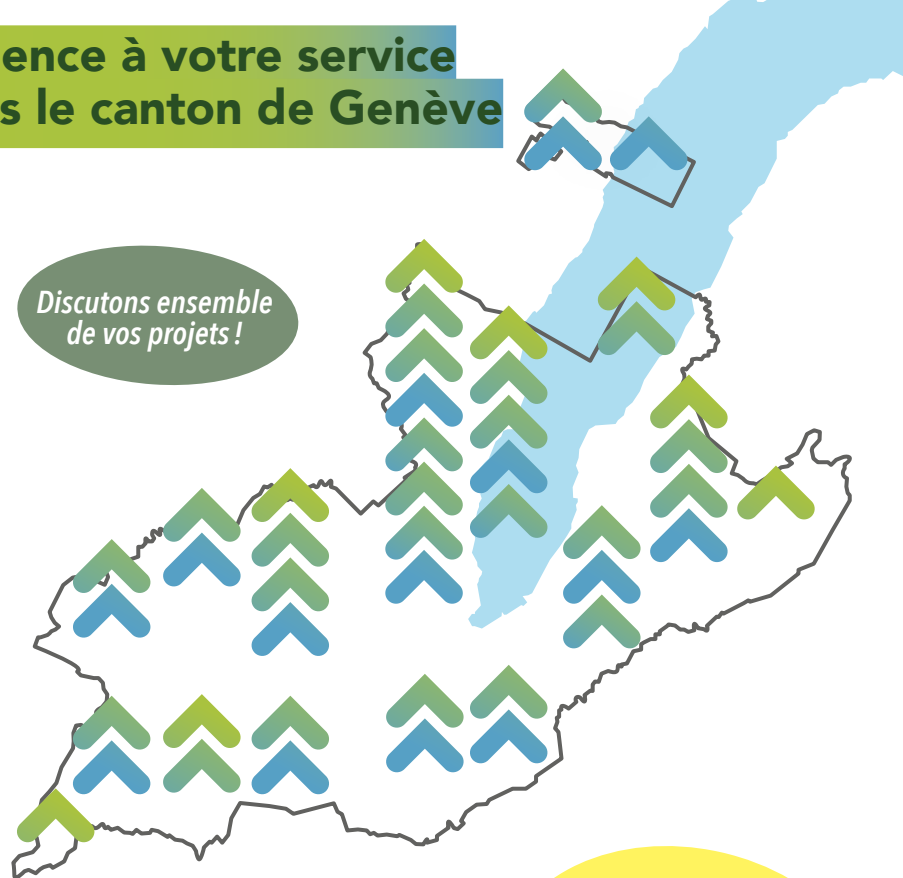


L'agence à votre service dans le canton de Genève

*Discutons ensemble
de vos projets !*



Nous aidons aujourd'hui les communes
à passer à l'heure de la transition énergétique.
Parce que demain - c'est maintenant !

Prenez contact, on vous accompagne

L'Agence pour l'énergie et
le climat est récente.

Elle a son siège à Genève,
depuis le mois de janvier 2021.

Elle a pour ambition de contribuer
à mettre le canton à l'heure
écologique en une combinaison

heureuse de l'énergie et
du climat, en une association
respectueuse de tous les acteurs.
Pour que nous soyons fiers
toutes et tous ensemble
de nos actions aujourd'hui
et demain.



Votre agence APEC :
Case postale, 1211 Genève 3

Andrea Spöcker, directrice

Horaires: Lundi - Vendredi de 14h à 18h

Ligne directe: 076 215 26 91

info@agence-energie-ge.ch

Souhaitez-vous en savoir plus ?

Visitez notre site internet :

agence-energie-ge.ch

Mettons votre commune à l'heure de la transition énergétique !



Préparez avec nous vos projets et actions
communales pour cet automne et le printemps 2022.





Nous mettons à disposition des habitants de votre commune un consultant énergie-climat lors de permanences planifiées pour apporter des réponses aux questions suivantes :

→ Quelle démarche pour remplacer ma chaudière fossile ?

→ Quelle approche pour rénover ma maison ?

→ Quelles aides financières sont accordées pour mes travaux ?

Proposez à vos habitants dès maintenant un conseil énergie-climat neutre, pratique et gratuit !

Soyez acteur du changement !

Planifiez dès maintenant vos journées d'actions pour l'automne 2021 avec nous !

Nous organisons tout !

Par exemple, une journée-action consacrée au solaire ou à d'autres thématiques énergétiques dans votre commune :

→ Nous invitons des artisans et acteurs locaux

→ Nous concevons l'invitation et l'annonce pour votre bulletin municipal

Ainsi, les habitants de votre commune pourront :

→ S'informer concernant le solaire

→ Poser des questions à des spécialistes

→ Commander des installations directement

Nous nous chargeons de toutes les démarches !

Vous souhaitez réaliser un projet cette année ou l'année prochaine ?

Déposez une demande au fonds énergie des collectivités publiques

Nous vous conseillons sur le financement de projets :

→ Par exemple, l'installation d'une borne de recharge pour les voitures et vélos électriques dans l'espace public ou un concept d'éclairage public efficient.

